

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 7 (1899)
Heft: 8

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Valleyres-sous-Ursins, ce 13 août 1802.

Citoyen Commandant, je suis surpris que l'on m'invite à faire une campagne vu que je n'ai pas été payer d'une campagne que j'ai fait il y a trois ans. Je vous assure sur ma parole d'honneur que je ne prétends pas être dans l'obligation de servir la République avant qu'elle ne m'aye payer, ma dernière campagne et quand je serai satisfait je ne refuse pas de remplir mes devoirs envers le gouvernement. J'entends que le gouvernement remplisse les siens à mon égard qui est de me payer environ trente francs qu'il me doive pour ma dernière campagne avec l'intérêt car si j'avais servi un paysan j'aurait été payer quand je serai sorti de chez lui. Vous savez ce que notre Sauveur dit que nul ne doit aller à la guerre à ses dépens car je n'ai pas le moyen de servi que je ne soit payer.

Je vous salue.

François-Adam BENAY.

Je n'ai pas réussi à retrouver dans les papiers du commandant Bezencenet quel fut le sort de la requête du citoyen Benay.

Eug. MOTTAZ.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société d'histoire de la Suisse romande a eu sa séance de printemps à Lausanne, le 22 juin.

M. Aloïs DE MOLIN a lu quelques lettres bien intéressantes de Joseph de Maistre, datées de St-Pétersbourg et adressées à la famille Huber-Lullin, établie alors à Lausanne, dans la propriété de Beauregard. Parti en mission diplomatique pour Pétersbourg, où il vécut de 1803 à 1817, il écrivit souvent à son ami François Huber, arrière-grand-père de M. de Molin.

Ces lettres sont ravissantes. L'austère moraliste, le chrétien intransigeant, l'inexorable vengeur de la justice, le partisan des expiations sanglantes, s'y révèle homme du monde aimable et enjoué, causeur, plein de verve, ami dévoué et attentif. Bien que représentant d'un roi et commensal d'un empereur, il est dans de cruels embarras d'argent. Il raille Chambéry, où, magistrat zélé, il rédigeait autrefois de graves arrêts ; il appelle sa ville natale « Asinopolis » et signe « l'Allobroge ». Les lettres de Joseph de Maistre lues par M. de Molin seront prochainement publiées en France.

M. Eug. RITTER a lu une notice sur le voyage que André Chénier fit en Suisse.

En 1767, Voltaire écrivait à un grand seigneur hongrois : « Je suis bien honteux de ce que les stériles montagnes suisses n'aient rien qui soit digne de vous. Il n'y a que des ours, des chamois, des marmottes, des loups, des renards et des Suisses. » Les nombreux Français qui firent le pèlerinage de Ferney ne semblent pas avoir poussé leurs investigations bien loin dans les Alpes. André Chénier paraît être le premier Français de marque qui ait fait exception. C'est vers 1782, à l'âge de vingt ans au plus, qu'il parcourut la Suisse.

En recueillant dans l'œuvre du poète les vers qui font allusion à son passage chez nous, M. Ritter a réussi à retracer le chemin parcouru par André Chénier. C'est à Schaffhouse qu'il aurait foulé tout d'abord le sol helvétique. Il y admire

... Le Rhin tombant en des gouffres profonds.

Il se dirige ensuite vers

... Les bords montueux de ce lac enchanté,
Des vallons de Zurich, pure divinité,
Qui du sage Gessner à ses nymphes avides,
Murmure les chansons sous leurs antres humides.

Il chante ensuite le Grutli,

Où trois pâtres héros ont à la liberté
Rendu tous leurs neveux et l'Helvétie entière.

Il se rend à Engelberg, pénètre dans la vallée du Hasli, qu'il qualifie de « frais Elysée », visite Interlaken, Thoune, entre dans le Valais et termine son voyage par la vallée de Chamonix et Genève.

C'est là le voyage que, selon M. Ritter, André Chénier fit en Suisse vingt ans avant Goethe.

M. F.-A. FOREL a présenté à la société une pétition datée du 8 janvier 1720 et portant de nombreuses signatures intéressantes, noms de familles vaudoises connues.

Enfin, M. DE BUDÉ a lu une lettre relative au séjour que fit, près de Villeneuve, le fameux Naundorff, le prétendu Louis XVII.

M. Jean Grellet, de Neuchâtel, président de la Société heraldique suisse, et M. Victor van Berchem, de Crans, ont été nommés membres du comité de la Société d'histoire. Celle-ci publiera prochainement des documents relatifs au trésor de la Cathédrale et la suite des manuaux de cette ville.

— Dans sa séance de mai, la **Société d'histoire fribourgeoise** a entendu un intéressant récit de son président, *M. de Diesbach*, relatif aux fêtes célébrées à Estavayer en novembre 1529 à l'occasion du mariage de Philippe d'Estavayer avec Elisabeth Wallier,

fille de Jacques Wallier, de Soleure, gouverneur de Neuchâtel. Ce furent des réjouissances grandioses, auxquelles toute la population staviacoise prit part. Le jeune époux était, du reste, aimé de tout le monde. On fit une réception magnifique à la fiancée et aux invités, qui furent accueillis par les bourgeois tous en armes ; les cérémonies religieuses eurent un éclat exceptionnel. Banquets pantagruéliques, musique à grand tapage, danse du sabre, jeux, feux d'artifice, brillant carrousel, course des bagues exécutée par les chevaliers, rien ne fut négligé pour mettre en liesse soit les nobles et nombreux invités venus de Fribourg, de Soleure et de Neuchâtel, soit les habitants de la cité d'Estavayer.

Les détails de cette fête sont tirés d'un manuscrit conservé à Soleure et qui fut écrit par un des assistants.

M. DE SCHALLER, conseiller d'Etat, a retrouvé dernièrement le carnet militaire de Louis de Boccard, qui prit part aux combats livrés à Paris lors de la révolution de juillet 1830. A la fin de ce carnet se trouvent quelques pages, malheureusement trop courtes, qui présentent un intérêt historique tout spécial. Elles ont été écrites, en effet, par le lieutenant de Boccard lui-même, au crayon, dans les rues de Paris, presque sous le feu de l'ennemi. Elles donnent en termes concis et énergiques, jour par jour, presque heure par heure, les détails de la marche de l'insurrection et des échauffourées sanglantes auxquelles prirent part nos compatriotes, pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830.

M. TOBIE DE RÆMY, sous-archiviste, a communiqué une pièce relative à l'assassinat de Jaques-Philippe de Gottrau, lieutenant dans la garde suisse, en 1792. Cet officier avait échappé au massacre du 10 août. Au prix de mille efforts, il était parvenu à sortir avec son domestique du Palais des Tuilleries et à gagner, par des rues détournées, la demeure d'un ami. Le lendemain, 11 août, au moment où il se disposait à chercher ailleurs un asile plus sûr, il fut reconnu, arrêté et conduit au corps de garde de St-Philippe-du-Roule. Il y subit un semblant d'interrogatoire, mais au dehors la multitude demandait sa mort à grands cris. Il fut fusillé le même jour, au bas des escaliers du corps de garde. Il était âgé de 43 ans. Son domestique s'enrôla dans les milices révolutionnaires, déserta au bout de peu de jours, gagna Fribourg et fit, par devant notaire, le récit de la mort de son maître.

M. MAX DE TECHTERMANN a terminé la série des communications par l'exposé historique de la construction de l'Hôtel du Gouvernement, à Fribourg, qui fut commencée en 1505 et terminée en 1522.
